

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT

Alpes-Maritimes

Commune La Roque-en-Provence

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/03/2022

L'an deux mille vingt deux, le 11 Mars à 19h30 heures,

Nombre de conseillers

- En exercice	6
- Présents	5
- Votants	5
- Absents	1
- Exclus	0

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, maire en exercice.

Etaient présents : ARGENTI Alexis - BALDINI Murielle - CORSO Scylia - GUILLEMETTE Thierry - BARRIERE Joël - MIRONNEAU Nathalie absente non excusée -

Monsieur GUILLEMETTE THIERRY a été nommé secrétaire.

Date de convocation : 08/03/2022

Date d'affichage : 08/03/2022

Objet : Délégation de Signature à Madame CORSO Scylia pour l'acquisition des parcelles B19 et B20 par acte administratif : D_2022_03_05

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il avait été proposé l'achat des parcelles B19 et B20 "Maison NIEL".

Délégation lui avait été donnée pour procéder aux formalités nécessaires en vue de cet achat.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a obtenu l'accord écrit des propriétaires pour la vente des parcelles B19 et B20 "Acquisition Maison Niel".

Monsieur le Maire demande que la vente à la commune soit réalisée par un acte administratif : Il convient donc de désigner quelqu'un pour signer l'acte au nom de la Commune.

Monsieur le Maire propose que Madame CORSO Scylia deuxième adjointe, soit choisie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte ces propositions à l'UNANIMITE.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus.

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des A.M.

AR Prefecture

006-210601076-20220311-D_2022_03_05-DE
Reçu le 28/03/2022
Publié le 28/03/2022



Le MAIRE A.ARGENTI

AR Prefecture

006-210601076-20220311-D_2022_03_05-DE
Reçu le 28/03/2022
Publié le 28/03/2022